

Veillez lire attentivement les conditions de la garantie et le mode d'emploi avant d'utiliser le produit. Ils sont disponibles également sur le site www.tempur.com.

<p>SQ Ju lutemi sigurohuni që të lexoni kushtet e garancisë dhe udhëzimet për përdorim të kujdesshëm përpara se ta përdorni produktin. Këto mund të gjendet në faqen tempur.com. Për ta regjistruar produktin tuaj, lutemi vizitoni tempur.com/warranty</p>	<p>IS Lestu ábyrgðarskilmálana og notkunarleiðbeiningarnar vandlega áður en varan er notuð. Þessar upplýsingar má finna á tempur.com. Farðu á tempur.com/warranty til að skrá vöruna þína.</p>	<p>NO Sørg for at du leser garantivilkårene og bruksanvisningen nøye før du bruker produktet. Du finner disse på tempur.com. Hvis du vil registrere produktet ditt, kan du gå til tempur.com/warranty</p>
<p>BG Преди употреба на продукта, прочетете внимателно „Гаранционни условия“ и „Инструкции за употреба“ „„ Можете да ги намерите на tempur.com. За да регистрирате Вашия продукт, посетете tempur.com/warranty</p>	<p>IT Si prega di leggere attentamente i Termini della garanzia e le Istruzioni per l'uso prima di utilizzare il prodotto. Per consultarli visitare il sito web: tempur.com. Per registrare il Suo prodotto, La invitiamo a visitare la pagina: tempur.com/warranty</p>	<p>PL Uważnie przeczytaj warunki gwarancji i instrukcję obsługi przez użyciem produktu. Można je znaleźć na stronie internetowej tempur.com. Aby zarejestrować swój produkt, odwiedź stronę internetową tempur.com/warranty</p> <p>Wiele produktów firmy Tempur jest klasyfikowanych jako wyrób medyczny klasy I oznaczony znakiem CE zgodnie z unijnym rozporządzeniem w sprawie wyrobów medycznych (MDR) 2017/745.</p> <p>Celem wyrobów medycznych oznaczonych znakiem CE jest zapobieganie bądź redukcja ryzyka powstawania odleżyn u osób dorosłych</p>
<p>DA Sørg for at læse garantibestemmelserne og brugsanvisningen omhyggeligt, før produktet tages i brug. Disse kan findes på tempur.com. Hvis du vil registrere dit produkt, kan du besøge tempur.com/warranty</p>	<p>LT Prieš naudodami gaminį, atidžiai perskaitykite garantijos sąlygas ir naudojimo instrukcijas. Jas galite rasti tempur.com. Norėdami užregistruoti produktą, apsilankykite tempur.com/warranty</p>	<p>PT Assegure que lê cuidadosamente os termos da Garantia e as Instruções de Utilização antes de utilizar o produto. Pode encontrá-las em tempur.com. Para registar o seu produto, visite tempur.com/warranty.</p>
<p>ET Enne toote kasutamist lugege garantiitingimused ja kasutusjuhend hoolikalt läbi. Need leiata siit tempur.com.</p>	<p>LV Pirms lietojat produktu, lūdzu, noteikti izlasiet Garantijas noteikumus un Lietošanas pamācību. Šos dokumentus</p>	<p>RO Vă rugăm să citiți cu atenție Condițiile de Garanție și Instrucțiunile de utilizare înainte de a utiliza produsul.</p>

<p>Oma toote registreerimiseks vt tempur.com/warranty</p>	<p>varat skatīt vietnē tempur.com. Lai registrētu savu produktu, lūdzu, dodieties uz vietni tempur.com/warranty</p>	<p>Acestatea pot fi găsite la tempur.com. Pentru a vă înregistra produsul, vă rugăm să accesați tempur.com/warranty</p>
<p>FI Varmista, että luet takuuehdot ja käyttöohjeet huolellisesti ennen tuotteen käyttämistä. Ne ovat nähtävissä osoitteessa tempur.com. Voit rekisteröidä tuotteesi osoitteessa tempur.com/warranty</p>	<p>NL Lees de garantievoorwaarden en instructies zorgvuldig door voordat u het product gebruikt. U kunt de voorwaarden en instructies vinden op tempur.com. Om uw product te registreren, gaat u naar tempur.com/warranty</p>	<p>SV Se till att läsa garantivillkoren och bruksanvisningen noggrant innan du använder produkten. De finns på tempur.com. Om du vill registrera din produkt besöker du tempur.com/warranty</p>
<p>HR Prije upotrebe proizvoda pažljivo pročitajte uvjete jamstva i upute za uporabu. Oni se mogu naći na tempur.com. Kako biste registrirali svoj proizvod, posjetite tempur.com/warranty</p>	<p>FR Veillez à lire attentivement les conditions de la garantie et la notice d'utilisation avant d'utiliser le produit. Elles sont disponibles sur le site tempur.com. Pour enregistrer votre produit, rendez-vous sur tempur.com/warranty.</p>	<p>SR Molimo pažljivo pročitajte uslove Garancije i Uputstvo za upotrebu pre upotrebe proizvoda. Možete ih pronaći na tempur.com. Da biste registrovali svoj proizvod, molimo posetite tempur.com/warranty</p>



Dan-Foam ApS
Holmelund 43
5560 Aarup
Danemark

*Dan-Foam ApS est une filiale de
TEMPUR-Sealy International, Inc



tempur.com

GARANTIE TEMPUR®

Ce document contient les conditions et exclusions de la garantie TEMPUR® pour les produits TEMPUR® neufs vendus aux consommateurs (à l'exception des produits vendus aux États-Unis et au Canada).

Qui offre-t-il la garantie TEMPUR® ?



Le fabricant des produits TEMPUR® (à l'exception des produits vendus aux États-Unis et au Canada) est Dan-Foam ApS, une société enregistrée au Danemark sous le numéro DK-24209709 à l'adresse enregistrée : Holmelund 43, 5560 Aarup, Danemark (dénommée ci-après « Fabricant »). Dan-Foam ApS est une filiale de TEMPUR-Sealy International, Inc.

Ce qui est couvert par la garantie

Le Fabricant garantit que tous les produits TEMPUR® neufs d'origine sont exempts de défauts de matériaux ou de fabrication pendant la période de garantie applicable (voir rubrique « Durée de la garantie »), sauf si le produit est spécifiquement exclu de la garantie ou si une exclusion s'applique (voir rubrique « Exclusions »).

La garantie TEMPUR® s'applique à tous les produits achetés par les consommateurs du monde entier (à l'exception des États-Unis et du Canada) soit directement auprès du Fabricant ou par l'intermédiaire d'un revendeur agréé pour un usage personnel, à l'exclusion explicite de l'usage professionnel. La liste des revendeurs agréés est disponible sur www.tempur.com.

Durée de la garantie

La garantie TEMPUR® est valable pour la période indiquée sur l'emballage du produit ou telle que définie dans le tableau ci-dessous, et commence à compter de la date d'achat (sauf s'il s'agit d'un modèle d'exposition, dans ce cas la garantie commence à la date de fabrication).

La durée de la garantie correspond généralement aux périodes de garantie indiquées dans le tableau, mais le Fabricant recommande de vérifier les conditions de garantie du pays dans lequel vous avez acheté votre produit à l'origine. Pour ce faire, visitez notre site web à l'adresse www.tempur.com.

Produit: noyau de mousse	Garantie produit	Ce qui est couvert par la garantie
<ul style="list-style-type: none"> Tous les matelas TEMPUR®, sauf indication contraire ci-dessous Topper TEMPUR® pour le système de lit North (9cm) et Promise Topper TEMPUR® 7 	10 ans	Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux et laissant des empreintes visibles de plus de 5% dans le matériau TEMPUR.
<ul style="list-style-type: none"> TEMPUR® Original (15, 19, 20, 21, 25, Deluxe 17 (seulement lorsque la 	Garantie limitée * 15 ans (voir la	Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux et

<p>housse est en velours), Deluxe 22, Deluxe 27, Breeze 22, Breeze 27)</p> <ul style="list-style-type: none"> • TEMPUR® Cloud (19, 21, 25, Breeze 22, Breeze 27) • TEMPUR® Sensation (19, 21, 25, Deluxe 22, Deluxe 27, Breeze 22, Breeze 27) • Matelas TEMPUR® Experience • Matelas TEMPUR® Relaxation 	<p>remarque en dessous du tableau)</p>	<p>laissant des empreintes visibles de plus de 5% dans le matériau TEMPUR.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Topper TEMPUR® 5 • TEMPUR® Futon All Seasons™ • TEMPUR® Futon Deluxe (7 cm) • Topper TEMPUR® North (7 cm) 	<p>5 ans</p>	<p>Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux et laissant des empreintes visibles de plus de 5% dans le matériau TEMPUR.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Topper TEMPUR® Deluxe 3.5 • Topper TEMPUR® 3.5 	<p>3 ans</p>	<p>Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux et laissant des empreintes visibles de plus de 5% dans le matériau TEMPUR.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Futon TEMPUR® Basic (6 cm) • Futon TEMPUR® Simple (6 cm) 	<p>2 ans</p>	<p>Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux et laissant des empreintes visibles de plus de 5% dans le matériau TEMPUR.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Tous les oreillers, coussins et cales TEMPUR® moulés ainsi que d'autres produits TEMPUR® Maison 	<p>3 ans</p>	<p>Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux et laissant des empreintes visibles de plus de 5% dans le matériau TEMPUR.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Tous les oreillers TEMPUR® garnis de flocons du matériau TEMPUR® : <ul style="list-style-type: none"> ○ Oreiller Traditional ○ Oreiller Comfort ○ Oreiller Ombracio ○ Oreiller Long Hug ○ Oreiller Luxus en plumes 	<p>3 ans</p>	<p>Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Coussin de selle TEMPUR® • Masque de sommeil TEMPUR® 	<p>2 ans</p>	<p>Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux.</p>
<p>Produit: housses</p>	<p>Garantie produit</p>	<p>Ce qui est couvert par la garantie</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Housse de TOUS les produits, sauf indication contraire ci-dessous 	<p>2 ans</p>	<p>Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Housse pour Futon TEMPUR® Simple 	<p>1 an</p>	<p>Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux.</p>

<ul style="list-style-type: none"> Housse pour l'oreiller TEMPUR® Luxus 	3 ans	Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux.
Produit: lits, systèmes de lit et sommiers	Garantie produit	Ce qui est couvert par la garantie
<ul style="list-style-type: none"> TOUS les cadres de lit, les sommiers et les têtes de lit TEMPUR®, sauf indication contraire ci-dessous TOUS les éléments de systèmes de couchage, comme les modules de télécommande, les modules de massage ou les moteurs pour lit 	2 ans	Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux.

*Garantie limitée - Si vous effectuez une réclamation valide après 5 ans à partir de la date d'achat, le Fabricant vous fournira un matelas équivalent sous réserve que vous payiez un pourcentage du prix du matelas de remplacement**, consultez le tableau des pourcentages ci-dessous : Par ailleurs, certains pays peuvent proposer une garantie de 10 ans pour ces produits, veuillez donc vous adresser à votre magasin Tempur® local ou vous rendre sur le site Web pour en savoir plus.

An 0 à 5 – Rien à payer	
An 6 - Payer 10 % du PVC actuel	An 11 - Payer 60 % du PVC actuel
An 7 - Payer 20 % du PVC actuel	An 12 - Payer 70 % du PVC actuel
An 8 - Payer 30 % du PVC actuel	An 13 - Payer 80 % du PVC actuel
An 9 - Payer 40 % du PVC actuel	An 14 - Payer 90 % du PVC actuel
An 10 - Payer 50 % du PVC actuel	An 15 - Payer 95 % du PVC actuel

**Le prix du matelas de remplacement sera soumis au prix publié dans la liste des prix de vente conseillés du Fabricant en vigueur dans le pays au moment de la réclamation.

Quand la garantie TEMPUR® entre-t-elle en vigueur ?

Si une réclamation valable est introduite dans le cadre de cette garantie TEMPUR®, le Fabricant décide si le produit défectueux est réparé ou si un produit de remplacement équivalent est mis à disposition gratuitement.

Le Fabricant remboursera les frais d'expédition raisonnablement engagés pour le retour du produit défectueux à des fins de réparation ou de remplacement, à condition que la réclamation soit valable selon les termes de la présente garantie TEMPUR® et que le produit ait été expédié à partir d'une adresse située dans le même pays dans lequel le revendeur agréé TEMPUR® a son siège. Le produit réparé ou remplacé sera livré gratuitement à une adresse située dans le même pays dans lequel vous avez acheté le produit. Dans toutes les autres circonstances, les frais d'expédition associés aux réparations et aux remplacements sont à la charge de l'acheteur.

En cas de remplacement, le Fabricant fera tout son possible pour fournir un produit de remplacement de la même gamme de produit. Toutefois, si la gamme de produits a été abandonnée ou si le produit n'est pas disponible autrement, le Fabricant se réserve le droit de fournir un produit de remplacement similaire qui, à sa propre discrétion, est analogue au produit défectueux.

La garantie TEMPUR® couvre le produit d'origine à compter de la date d'achat (ou date de fabrication pour les produits d'exposition). Elle ne sera pas renouvelée lorsqu'un produit réparé ou remplacé est fourni. Dans ces circonstances, la garantie TEMPUR sera valable pour le reste de la période à compter de la date initiale d'achat ou de fabrication.

Exclusions

La garantie TEMPUR® ne s'appliquera pas :

- si le produit a été acheté d'occasion, de seconde main ou à quiconque autre qu'un revendeur agréé ou que directement au Fabricant ;
- si la procédure pour faire valoir une réclamation au titre de la garantie TEMPUR® (voir sous la rubrique « Comment faire valoir votre garantie TEMPUR®? ») n'a pas été suivie correctement ;
- si le produit n'a pas été utilisé et/ou manipulé avec le soin nécessaire et/ou conformément aux instructions d'utilisation et d'entretien disponibles sur www.TEMPUR.com ;
- si le produit a été intentionnellement endommagé ou détérioré par négligence, des coupures, des brûlures, le contact avec de l'eau ou autre usage inapproprié, par vous ou par un tiers ;
- si le défaut est causé intentionnellement par une torsion, une compression ou une exposition à de basses températures, ce qui a causé la déchirure ou la déformation permanente du matériau ;
- si le produit a été mouillé ou trempé contrairement aux recommandations du Fabricant ;
- si le produit est taché, souillé et/ou utilisé de toute autre manière non hygiénique ;
- si le produit a été réparé ou modifié sans consulter le Fabricant ;
- si la base réglable a été surchargée ou utilisée contrairement aux restrictions de poids données par le Fabricant ;
- si le défaut est dû à l'usure normale ;
- aux fermetures éclair des housses des produits TEMPUR®, à condition qu'elles ne soient pas défectueuses après réception du produit.
- aux pantoufles : nous n'offrons aucune garantie supplémentaire.
- aux matelas (dans le cadre des produits dotés de marquage CE) , si le défaut ou la modification du produit constitue une variation mineure ou une modification normale qui ne porte pas atteinte aux propriétés de redistribution de la pression du produit.

Comment faire valoir votre garantie TEMPUR® ?

Pour bénéficier de la garantie TEMPUR®, vous devez :

- contacter le revendeur agréé TEMPUR® auquel vous avez acheté le produit à l'origine. Si le distributeur n'est pas un revendeur TEMPUR® agréé au moment de la réclamation ou si le magasin a été fermé, veuillez contacter le Fabricant ;
- présenter la facture originale ou le ticket de caisse comme preuve de l'achat ;
- retourner le produit au revendeur agréé TEMPUR® ou au Fabricant sur demande. Si le Fabricant constate que la réclamation est valable dans le cadre de cette garantie TEMPUR®, les frais d'expédition engagés pour le retour du produit défectueux vous seront remboursés,

à condition que le produit ait été expédié à partir d'une adresse située dans le même pays dans lequel le revendeur agréé TEMPUR® a son siège.

Notre responsabilité envers vous

La responsabilité du Fabricant est limitée aux frais de réparation et/ou au remplacement du produit en vertu de la garantie TEMPUR®. En conséquence, le Fabricant ne peut être tenu responsable d'aucune autre responsabilité, telle que les pertes ou dommages résultant de l'achat, de la possession, de la vente ou de l'utilisation des produits. À noter néanmoins que le Fabricant n'exclut ni ne limite en aucune manière sa responsabilité en cas de décès ou de dommages corporels causés par la négligence, la fraude ou les fausses déclarations.

Les produits sont uniquement vendus pour un usage domestique et privé. Le Fabricant ne peut être tenu responsable envers vous de toute perte de bénéfice, perte d'activité, interruption d'activité ou perte d'opportunités commerciales.

Vos droits légaux

La garantie TEMPUR® n'affecte en aucune façon les droits statutaires d'un consommateur en vertu de la législation en vigueur, mais vise à améliorer les droits du consommateur si nécessaire.